RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 80034
Numéro SIREN : 331 979 989
Nom ou dénomination : ABATTOIRS DES CRETS

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/005779

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... VIENNE

Date : 26/07/2018

650841

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/005779**
n°de gestion : **1985B80034**
n°SIREN : **331 979 989 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 25/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABATTOIRS DES CRETS - Société par actions simplifiée
1 chemin du Port de la Bruine 38118 Hieres-sur-amby -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

650841

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

5779

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : **S.A.S ABATTOIRS CRETS**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 4 RUE JACQUARD 01000 BOURG EN BRESSE

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 3 1 9 7 9 9 8 9 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	229 893	AG 164 293	65 600	25 498
	Fonds commercial (1)	AH	505 000	AI	505 000	505 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	50 461	AO 39 519	10 942	14 020
	Constructions	AP	1 246 344	AQ 689 050	557 294	657 372
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 609 700	AS 3 174 821	434 879	504 640
	Autres immobilisations corporelles	AT	658 622	AU 404 520	254 102	334 534
	Immobilisations en cours	AV	145 754	AW	145 754	
	Avances et acomptes	AX	246 000	AY	246 000	
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	204 820	CV	204 820	204 810
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	143 590	BG	143 590	134 242
	Autres immobilisations financières *	BH	191 931	BI	191 931	98 559
	TOTAL (II)	BJ	**7 232 114**	BK **4 472 202**	**2 759 912**	**2 478 676**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	826 407	BM	826 407	785 966
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	17 463	BW	17 463	305 000
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 247 326	BY 181 787	5 065 539	4 556 911
	Autres créances (3)	BZ	803 269	CA 81 272	721 997	872 030
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	2 446 673	CG	2 446 673	1 097 481
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	55 462	CI	55 462	59 112
	TOTAL (III)	CJ	**9 396 601**	CK **263 059**	**9 133 542**	**7 676 499**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**16 628 715**	1A **4 735 261**	**11 893 454**	**10 155 175**

CERTIFIÉ CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobili- | Stocks : | Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise S.A.S ABATTOIRS CRETS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 100 000)	DA	2 100 000	2 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	500 000	500 000
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	116 215	98 508
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	457 588	1 520 275
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**868 944**	**354 145**
	Subventions d'investissement	DJ	135 330	143 612
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**4 178 077**	**4 716 540**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	742 064	716 736
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 655 723	245 487
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 883	5 041
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 698 736	3 436 733
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 520 278	1 020 707
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	92 215	8 611
	Autres dettes	EA	2 479	5 321
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**7 715 378**	**5 438 635**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**11 893 454**	**10 155 175**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 158 219	4 882 555
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : **S.A.S ABATTOIRS CRETS** — Néant ☐*

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	48 205 423	FE	8 217 909	FF	56 423 332	49 133 603
	Production vendue services *	FG	187 888	FH	671	FI	188 559	221 529
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**48 393 311**	FK	**8 218 580**	FL	**56 611 891**	**49 355 133**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	57 660	23 522
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	167 278	227 667
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 905	2 256
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**56 839 734**	**49 608 577**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	41 874 903	37 232 178
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(40 441)	68 009
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 244 285	7 787 475
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	846 229	767 812
	Salaires et traitements *					FY	2 614 087	2 109 242
	Charges sociales (10)					FZ	1 039 998	795 924
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	419 511	408 033
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	164 966	1 345
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 814	4 925
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**55 165 352**	**49 174 943**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**1 674 382**	**433 634**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	805	1 601
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	420	305
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**1 224**	**1 906**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 293	21 246
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**18 293**	**21 246**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(17 068)**	**(19 341)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**1 657 314**	**414 293**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise **S.A.S ABATTOIRS CRETS** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 000	578
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	46 529	146 405
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**47 529**	**146 983**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	124 273	84 010
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		24 314
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	81 272	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**205 545**	**108 324**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(158 016)**	**38 659**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	149 790	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	480 564	98 807
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**56 888 487**	**49 757 466**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**56 019 543**	**49 403 321**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**868 944**	**354 145**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	306 667	373 905
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	421 626	421 148
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	165 492	222 296
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
licenciement salariés	123 466	
ventes diverses		1 000
quote part de subvention		46 529
amendes PV 390 € pénalité fournisseurs 416.67 €	807	
provision pour dépréciation de comptes courants	81 272	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 et L123-28) du règlement ANC 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 04/11/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Le bilan de l'exercice présente un total de **11 893 454** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **56 888 487** euros et un total **charges** de **56 019 543** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **868 944** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Identité de la Société consolidant les comptes : J. CARREL SA

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT :

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Le règlement ANC 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.

Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation.
Notre société a considéré que les fonds commerciaux ont une durée illimitée et ne sont donc pas amortis.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les principes suivants :

- bien non décomposable : durée d'utilité
- bien décomposable :
 - . pour la structure : durée d'usage
 - . pour les composants : durée d'utilisation

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Durée et taux d'amortissement :

Logiciels	de 1 an à 8 ans	de 12.50 % à 100%
Aménagement des terrains	de 10 ans à 20 ans	de 5 % à 10 %
Agencements constructions	de 4 ans à 10 ans	de 10% à 12.50%
Construction sol autrui	de 20 ans à 48 ans	de 2.08% à 5%
Installations complexes	10 ans	10 %

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Matériel et outillage	de 2 ans à 10 ans	de 10 % à 50 %
Agencements divers	de 2ans à 10 ans	de 10% à 50%
Matériel de transport	de 3 ans à 5 ans	de 33,33 % à 20 %
Matériel de bureau	de 3 ans à 10 ans	de 33,33 % à 10 %
Mobilier	de 1 an à 8 ans	de 12.50 % à 100%

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les dettes liées au plan ont été ventilées par échéances selon les options choisies par les créanciers.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élève à 14 092 € hors taxes.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Informations relatives au CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.
Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64.
La prise en compte du CICE impacte les états financiers pour un montant de 147 911 €.
L'utilisation du CICE permet à la Société de maintenir son cap et d'assurer les emplois.

Il a été comptabilisé dans le compte 649000, en déduction des frais de personnel, pour un montant de 147 911 €.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	679 139		55 754			734 893
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**679 139**		**55 754**			**734 893**
CORPORELLES	Terrains	50 461					50 461
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	188 590					188 590
	instal. agenct aménagement	1 047 864		9 890			1 057 754
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 479 574		130 126			3 609 700
	Instal., agencement, aménagement divers	317 320					317 320
	Matériel de transport	238 808		1 262			240 070
	Matériel de bureau, mobilier	92 000		9 232			101 232
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			145 754			145 754
	Avances et acomptes			246 000			246 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 414 617**		**542 264**			**5 956 880**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	204 810		10			204 820
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	232 802		102 720			335 521
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**437 612**		**102 730**			**540 341**
	TOTAL	**6 531 367**		**700 747**			**7 232 114**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	148 641	15 652		164 293
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**148 641**	**15 652**		**164 293**
CORPORELLES	Terrains	36 440	3 078		39 519
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	124 098	4 555		128 653
	instal. agencement aménagement	454 984	105 413		560 397
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 974 934	199 886		3 174 821
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	208 627	35 213		243 840
	Matériel de transport	31 153	46 980		78 133
	Matériel de bureau, mobilier	73 813	8 733		82 546
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 904 050**	**403 859**		**4 307 909**
	TOTAL	**4 052 691**	**419 511**		**4 472 202**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	18 607	164 966	1 786	181 787
	Autres		81 272		81 272
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**18 607**	**246 238**	**1 786**	**263 059**
	TOTAL GENERAL	**18 607**	**246 238**	**1 786**	**263 059**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		164 966	1 786	
	- financières				
	- exceptionnelles		81 272		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	143 590		143 590
	Autres immobilisations financières	191 931		191 931
	Clients douteux ou litigieux	193 485	193 485	
	Autres créances clients	5 053 841	5 053 841	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	788	788	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	642 740	642 740	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	41 564	41 564	
	Groupe et associés (2)	81 272	81 272	
	Débiteurs divers	36 905	36 905	
	Charges constatées d'avances	55 462	55 462	
	TOTAL DES CREANCES	**6 441 579**	**6 106 058**	**335 521**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	9 348
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	742 064	195 737	489 230	57 096
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	239 898	232 949	6 949	
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 698 736	3 698 736		
	Personnel et comptes rattachés	576 185	576 185		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	522 534	522 534		
	Impôts sur les bénéfices	111 450	111 450		
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 670	22 670		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	287 439	287 439		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 215	92 215		
	Groupe et associés (2)	1 415 826	1 415 826		
	Autres dettes	2 479	2 479		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**7 711 495**	**7 158 219**	**496 179**	**57 096**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	233 527
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations			204 820	
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		725 746	2 172 068	
Autres créances			81 272	
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés			143 974	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	505 000	75000 rachat LA PAVIERE 430000 rachat UTP
TOTAL	**505 000**	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		**57 034**
Autres créances		**57 034**
AVOIRS A RECEVOIR	*5 165*	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	*41 564*	
PRODUITS A RECEVOIR	*10 305*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2017**

Total des Charges à payer		**1 120 759**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**595**
INTERETS COURUS/EMPRUNTS.	*595*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**336 269**
FACTURES A RECEVOIR	*336 269*	
Dettes fiscales et sociales		**781 425**
CONGES PAYES	*223 339*	
HEURES R.T.T	*1 477*	
PARTICIPATION DES SALARIES	*149 790*	
CH SOC A PROV CP	*94 057*	
ORG.SOC A PAYER S/R.T.T	*622*	
AUTRES CHARGES A PAYER	*63 706*	
CHARGES FISCALES S/CONGES PAYE	*3 822*	
ETAT CHARGES A PAYER	*244 612*	
Autres dettes		**2 469**
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	*2 469*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**55 462**
CARBURANT		4 900	
LEASING		11 264	
PUBLICATION		1 389	
ENTRETIENS MATERIEL ET DIVERS		34 263	
LOCATIONS		2 599	
TELEPHONE		430	
DOCUMENTATION		325	
COMMISSIONS		292	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**55 462**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		131 250,00	16,0000	2 100 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**131 250,00**	**16,0000**	**2 100 000,00**

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2017
VALEUR D'ORIGINE			4 172 077		1 246 792	5 418 869
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs		1 985 336		653 078	2 638 414
	Redevances Exercice		421 626		253 643	675 270
	TOTAL		2 406 962		906 722	3 313 684
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus		422 481		221 692	644 172
	entre 1 et 5 ans		1 584 302		264 655	1 848 957
	à plus de 5 ans					
	TOTAL		2 006 783		486 347	2 493 129
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				4 539	4 539
	entre 1 et 5 ans				7 812	7 812
	à plus de 5 ans		320 001			320 001
	TOTAL		320 001		12 351	332 352
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE			421 626		298 659	720 285

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
TRESORERIE BOURG		7 703	
EUROTOLL		7 920	
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties			1 800 000
		15 623	**1 800 000**
Engagements de crédit-bail			
MATERIEL ET VEHICULES		498 698	
CONSTRUCTIONS		2 326 784	
		2 825 481	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
INDEMNITE DEPART RETRAITE		395 396	
		395 396	
Autres engagements			
EUROFACTOR		1 665 754	
INTERETS SUR EMPRUNT		22 749	
		1 688 503	
Total des engagements financiers (1)		**4 925 004**	**1 800 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Engagement en matière de retraite : évaluation selon la méthode prospective, âge de départ estimé à 62 ans, taux de charges évalués à 45%, convention des entreprises de l'industrie et commerces en gros des viandes.

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
caution CARNIVOR P/CREDIT BAIL FINAMUR		400 000
caution SAPRIMEX PRET BNP		500 000
caution CARNIVOR PRET CACE		100 000
caution CARNIVOR PRET CACE		500 000
caution SAPRIMEX DECOUVERT CACE		300 000
Totalisation		**1 800 000**

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2017
	SAPRIMEX nantissement s/62500 actions émise	Crédit Agricole Des Savoie	500 000	500 000
Emprunt	Nantissement s/matériel Restrainer	Crédit Agricole Centre-Est	145 000	48 361
Emprunt	Nantissement fonds commerce	Crédit Agricole des Savoie	200 000	10 730
		TOTAL	**845 000**	**559 091**

ANNEXE - Elément 10

Evaluations fiscales dérogatoires

Etat exprimé en **euros**		31/12/2017
Résultat de l'exercice		**868 944**
Impôts sur les bénéfices *IMPOT SUR LES BENEFICES*	*480 564*	**480 564**
Résultat avant impôts		**1 349 508**
Variation des provisions règlementées		
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES		**1 349 508**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires		11	
	Employés		4	
	Ouvriers		77	
	TOTAL		**100**	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
EUROPAGRO		(693 379)	100,00	(342 627)
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS UTP		287 958	30,43	(49 434)
S.A. SIREPP		795 882	11,93	9 374
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en **euros**		31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 100 000	2 100 000
	Nombre d'actions ordinaires	125 000	125 000	125 000	131 250	131 250
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	53 454 897	50 766 564	48 297 297	49 355 133	56 611 891
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	657 179	735 554	380 707	856 959	2 163 260
	Impôts sur les bénéfices	72 626	92 661	(2 128)	98 807	480 564
	Participation des salariés					149 790
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	217 319	269 532	260 734	354 145	868 944
	Résultat distribué					1 399 125
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	5	5	3	6	12
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	2	2	2	3	7
	Dividende attribué					11
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	78	78	77	94	100
	Montant de la masse salariale	1 992 389	2 039 749	2 040 302	2 109 242	2 614 087
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	781 882	787 541	773 326	795 924	1 039 998

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **147 911** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à la législation.

NOVANCES

ORIGINAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société ABATTOIRS DES CRETS SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABATTOIRS DES CRETS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

NOVANCES

3. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des immobilisations corporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 du dit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion du président.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait VILLEFRANCHE S/S, le 11 juin 2018

NOVANCES - DÉCHANT ET ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal

ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.000 euros
Siège social : 1 chemin du Port de la Bruine
38118 HIERES SUR AMBY
331 979 989 RCS VIENNE

RAPPORT DE GESTION
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2017

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017.

Ces derniers suscitent les commentaires suivants :

Je vous expose la situation de la société durant l'exercice écoulé et son évolution prévisible.

1.- COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

- le chiffre d'affaires de l'exercice	56.611.891
- subventions d'exploitation	57.660
- reprise sur amort. et prov. transfert de charges	167.278
- autres produits	2.905
	56.839.734

Les produits d'exploitation de l'exercice précédent s'elevaient à 49.608.577 euros soit une augmentation de 7.231.157 euros.

DEDUCTION FAITE

Charges d'exploitation

Achats utilisés	41.834.462	
Autres achats et charges externes	8.244.285	
Impôts et taxes	846.229	
Salaires et traitements	2.614.087	
Charges sociales	1.039.998	
Dot. aux amortissements	419.511	
Dot. aux dépréciations	164.966	
Autres charges	1.814	
		55.165.352
Laisse apparaître un bénéfice d'exploitation		1.674.382

REPORT			1.674.382
Produits financiers	1.224		
Charges financières	18.293		
Résultat financier			- 17.069
Résultat courant avant impôt			1.657.313
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1.000		
- Produits exceptionnels sur opérations en capital	46.529		
Total des produits exceptionnels		47.529	
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	124.273		
- Dot.exceptionnelles aux amortissements et provisions	81.272		
- Total des charges exceptionnelles		205.545	
Résultat exceptionnel			-158.016
Participation des salariés			-149.790
Impôt sur les bénéfices			- 480.564
Bénéfice de l'exercice			868.943

2. – EVOLUTION DE LA SOCIETE

Depuis l'ouverture de l'exercice en cours, on peut noter :

Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé durant les trois premiers mois du nouvel exercice s'est élevé à : 14.181.402 euros.

Investissements

Des investissements ont été effectués à hauteur de 455.746 euros

3. - **BILAN AU 31 DECEMBRE 2017**

Ce bilan dont vous avez eu connaissance et dont je vous donne lecture suscite les commentaires suivants :

A L'ACTIF

I. ACTIF IMMOBILISE

Valeurs incorporelles

Ce chapitre s'élève à 734.893 euros contre 679.139 euros accusant une augmentation de 55.754 euros.

La valeur résiduelle s'élève à 570.600 euros.

Immobilisations Corporelles

Elles sont inscrites pour 5.956.881 euros contre 5.414.617 euros au bilan précédent soit une augmentation de 542.264 euros.

La valeur résiduelle s'élève à 1.648.971 euros.

Immobilisations Financières

Elles apparaissent pour 540.341 euros contre 437.611 euros soit une augmentation de 102.730 euros par rapport à l'exercice précédent.

II. - ACTIF CIRCULANT

Stocks

Décomptés selon les méthodes en usage dans notre société, ce chapitre s'élève à 826.407 euros contre 785.966 euros accusant une augmentation de 40.441 euros.

Avances et acomptes sur commandes

Ils s'élèvent 17.463 euros contre 305.000 euros.

Créances

Elles apparaissent au présent bilan pour 5.787.536 euros contre 5.428.941 euros accusant une augmentation de 358.595 euros.

Divers (Disponibilités)

Ce poste s'élève à 2.446.673 euros contre 1.097.481 euros savoir une augmentation de 1.349.192 euros.

Compte de régularisation

Pour cet exercice, il s'élève à 55.462 euros contre 59.112 euros.

AU PASSIF

Capitaux propres

Ce chapitre s'élève à 4.178.077 euros, les subventions d'investissement s'élevant à 135.330 euros contre 143.612 euros pour l'exercice précédent.

Dettes

Elles apparaissent au présent bilan pour 7.715.378 euros contre 5.438.635 euros soit une augmentation de 2.276.743 euros.

4- INFORMATIONS PREVUES PAR LA LOI

En vertu de l'article 223 du code général des impôts, je vous indique :

- le montant des dépenses et charges somptuaires engagées durant l'exercice, savoir : 10.882 euros

- les frais généraux excessifs ou non engagés dans l'intérêt de la société donnant lieu à réintégration du point de vue fiscal sont les suivants :

* taxe sur voitures particulières 1.511 euros

En outre, je vous précise que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

AGO du 30 DECEMBRE 2017 Dividende de 10,66 euros par action soit 1.399.125 euros

AGO du 19 DECEMBRE 2016 Dividende de 1,524 euros par action soit 200.025 euros

5. –ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

6– FILIALES ET PARTICIPATIONS

Je vous informe de l'activité des sociétés dans lesquelles notre société détient une participation :

* SOCIETE NOUVELLE UTP : 30,43 % du capital détenu

Au 31 Décembre 2017, la SOCIETE NOUVELLE UTP a réalisé un chiffre d'affaires de 8.741.782 euros H.T et dégagé une perte nette comptable de 49.434 euros. Ses capitaux propres s'élèvent à 287.958 euros.

* SIREPP : 11,93 % du capital détenu.

A son dernier bilan, la société SIREPP a dégagé un bénéfice net comptable de 9.374 euros.

* EUROPAGRO : 100% du capital détenu suite à l'acquisition des titres le 20 Décembre 2017.
Au 31 Décembre 2017, la société EUROPAGRO a réalisé un chiffre d'affaire de 10.275.901 euros H.T. et dégagé une perte nette comptable de 342.627 euros. Ses capitaux propres présentent un solde débiteur de 693.379 euros.

7– EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

8– EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE SOCIAL

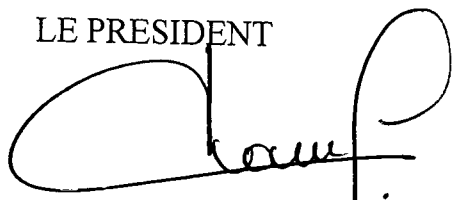
La société a été soumise à un contrôle par l'administration fiscale se soldant par une rectification de l'IS dû en 2016 s'élevant à 21.680 euros outre intérêts de retard pour 261 euros et une rectification de la taxe foncière due.

Elle a également fait l'objet d'un contrôle par l'URSSAF se soldant par une rectification des cotisations dues pour un montant global de 22.164 euros.

CONCLUSION

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile, je vous demande de bien vouloir approuver tels qu'ils sont présentés les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017.

LE PRESIDENT



ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.000 euros
Siège social : 1 chemin du Port de la Bruine
38118 HIERES SUR AMBY
331 979 989 RCS VIENNE

EXTRAIT DU
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

TROISIEME RESOLUTION : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 s'élevant à 868.943,86 euros de la manière suivante :

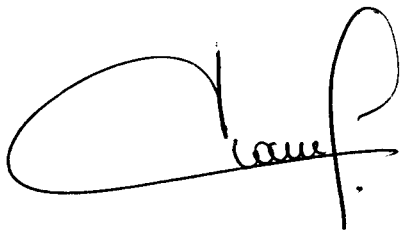
Autres réserves	868.943,86 euros

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

AGO du 30 DECEMBRE 2017 Dividende de 10,66 euros par action soit 1.399.125 euros

AGO du 19 DECEMBRE 2016 Dividende de 1,524 euros par action soit 200.025 euros

LE PRESIDENT



ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.000 euros
Siège social : 1 chemin du Port de la Bruine
38118 HIERES SUR AMBY
331 979 989 RCS VIENNE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 26 JUIN 2018

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 s'élevant à 868.943,86 euros de la manière suivante :

Autres réserves	868.943,86 euros

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

AGO du 30 DECEMBRE 2017 Dividende de 10,66 euros par action soit 1.399.125 euros

AGO du 19 DECEMBRE 2016 Dividende de 1,524 euros par action soit 200.025 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

